Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Riche programme de festivités à l'occasion de l'ouverture de l'A5

Dans la perspective de la mise en service de l'A5 entre Grandson (VD) et Areuse (NE), une série de manifestations sont prévues avant le jour J. Des journées " portes ouvertes " seront organisées le 30 avril et le 1er mai 2005, dernière occasion pour les utilisateurs qui seront à jamais exclus de l'autoroute (piétons, rollers et cyclistes) d'emprunter le nouveau tracé. Quant à la cérémonie officielle de l'A5, elle se déroulera le 12 mai 2005, en présence du conseiller fédéral Moritz Leuenberger.

" Se réjouir ensemble de l'achèvement de ce trait d'union régional, intercantonal et national ! ", voilà l'idée générale de ces journées populaires des 30 avril et 1er mai, mises sur pied conjointement par les cantons de Vaud et de Neuchâtel. Au programme figurent notamment des expositions, des animations proposées par divers stands qui seront installés sur le tracé de l'autoroute, de la course à pied et de la danse dans la grande halle d'un centre d'entretien, sans oublier de quoi se restaurer. A noter que des bus-navettes gratuits assureront la liaison entre les sites des portes ouvertes des cantons de Vaud et de Neuchâtel.

A l'occasion de l'inauguration officielle du tronçon A5 Grandson - Areuse, le 12 mai 2005, le conseiller fédéral, Moritz Leuenberger, et les conseillers d'Etat François Marthaler (VD) et Pierre Hirschy (NE), couperont le ruban symbolique à l'extrémité est du tunnel de la Lance, en présence de plus de 1000 invités conviés à cette occasion. Et c'est ce même jour que les premiers véhicules pourront emprunter la nouvelle autoroute.

La longueur totale du tronçon A5 Grandson - Areuse est de 23 km, respectivement de 10 km sur territoire vaudois et de 13 km en terres neuchâteloises. A noter que les 7,5 km entre Vaumarcus et Bevaix sont déjà en service depuis 2002. Le coût global de construction du tracé est de Fr. 580 mios pour Vaud et de Fr. 1'420 mios pour Neuchâtel, soit un montant total de Fr. 2'000 mios. Sont notamment compris dans ce montant les études, les achats de terrains, les travaux à ciel ouvert (y compris

l'archéologie), les tunnels et grands ouvrages, les équipements électromécaniques, les mesures environnementales et la mise à quatre voies Yverdon - Grandson. Le financement de la Confédération s'élève à 86 % pour les Vaudois et à 88 % pour les Neuchâtelois.

Sur le territoire neuchâtelois, les travaux ont dû être accélérés pour être en phase avec l'inauguration du tronçon vaudois. Précisons qu'entre Treytel et Areuse, seule une semi-autoroute sera mise en service le 12 mai 2005 et que l'ouverture au trafic à 2 x 2 voies ne sera effective qu'en novembre 2005 pour ce tronçon neuchâtelois.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 15 avril 2005

Canton de Vaud - DINF : M. Bernard Daucher, chef du Service des routes, tél. 021.316.71.30, M. Philippe Erb, président du comité d'organisation des portes ouvertes, tél. 024.454.15.03

Cp A5 VD-NE